

9EG

-439-

RW/DIVERS/940705A
MINISTERE
DES
AFFAIRES ETRANGERES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Paris, le 5 juillet 1994

DIRECTION DES AFFAIRES
AFRICAINES ET MALGACHES

9.E.6. Note du 5 juillet 1994, Réunion du 5 juillet 1994

Déclassifié

DIRECTION DES NATIONS UNIES
ET DES
ORGANISATIONS INTERNATIONALES

- N O T E -

A/S : RWANDA : REUNION DU 5 JUILLET 1994.

I - CREATION D'UNE ZONE HUMANITAIRE SURE

Réactions de nos partenaires

Les pays africains francophones (Tchad, Mauritanie, Sénégal, Zaïre, Burundi, Djibouti, Cote d'Ivoire, Cameroun, RCA, Egypte) ont exprimé leur soutien à notre initiative. Du coté anglophone, l'Ouganda est positif, la Tanzanie prudente.

Parmi les Douze, l'Espagne et le Portugal sont les seuls à s'être exprimé. Ils appuient notre initiative.

Des autres pays européens, la Finlande et la Turquie se montrent plutôt favorables.

Inquiétudes exprimées

Notre initiative rencontre le plus souvent les interrogations de nos partenaires qui retiennent deux aspects :

- les forces françaises vont bloquer l'avancée du FPR, lequel continue, à Bruxelles comme à Londres, de critiquer notre décision,

- surtout, nos partenaires estiment qu'ainsi nos forces vont protéger les responsables des massacres (milices et personnalités politiques).

Pour faire face à ces critiques, et principalement à la seconde, il faudrait convaincre le rapporteur spécial de la Commission des Droits de l'Homme et, le moment venu, la Commission d'Enquête créée par le Conseil de Sécurité de venir enquêter dans la zone humanitaire sûre. D'autre part, les informations en notre possession concernant les responsables des massacres doivent être, sans délai, communiquées à M. DEGNI SEGUI.

.../...

Radio des Mille Collines

Yannick GERARD demande, à juste titre, d'être informé du contenu des émissions (en kinyarwanda) de la radio des Milles Collines. Les services pourraient être invités à écouter cette radio.

II - O.N.U.

Conseil de Sécurité

Le Secrétaire Général doit très rapidement rendre public son soutien à la création de la zone.

M. Boutros Ghali recommande de limiter notre action à une simple information du Conseil.

Liaison avec le Représentant Spécial

Le Secrétaire Général est disposé à établir une liaison entre son Représentant Spécial et les responsables français à GOMA.

Action des agences de l'O.N.U

M. Boutros Ghali est prêt à nous aider à mobiliser le HCR et les autres agences. Une réunion aura lieu aujourd'hui à New York pour définir les modalités pratiques de cette collaboration.

MINUAR

Le Secrétaire Général accueille favorablement notre intention d'équiper des contingents africains.

Le Ghana confirme que son contingent sera au Rwanda pour le 14 juillet.

La réunion des pays contributeurs doit avoir lieu aujourd'hui à New York.

Le Japon entend demander la constitution d'un fonds spécial pour l'équipement de la MINUAR en vue d'y apporter une contribution.